



LA BUVETTE®

NEWS n°4

Avril 2004

Éditorial



Le concept plein air que nous vous présentons dans ce LA BUVETTE News N° 4 spécial plein air n'a rien de révolutionnaire en soi mais apporte des évolutions notables.

Il est l'intégration au système ancestral d'élevage bovins en plein air intégral, des nouvelles exigences de productivité, de qualité de vie de l'éleveur et des animaux ainsi que des contraintes environnementales en utilisant des technologies et des matériaux de ce début de XXI siècle.

Ce retour au plein air intégral est inéluctable car le nombre d'éleveurs décroît, leurs revenus aussi et par corrélation leur capacité à investir, alors que les cheptels sont relativement stables. Le nombre de têtes par éleveur ne cesse donc d'augmenter !

Ainsi, les éleveurs doivent accroître leur productivité avec une capacité à investir limitée, d'autant plus que les troupeaux à reprendre appartiennent à des éleveurs âgés ou en difficultés..., et ne disposent que rarement de structures d'élevage modernes et

rationnelles. Le moins cher et le plus simple, est de laisser les animaux dehors, en attendant de se refaire une trésorerie après tout, nous disposons de races à viande rustiques dont certaines souches ont toujours connu le plein air...

Notre objectif était d'offrir un concept d'élevage dans lequel l'homme et l'animal conservent toute leur dignité.

Notre but, proposer un concept complet dont bon nombre de composants sont déjà produits ou en projet chez LA BUVETTE.



Les fondations du concept reposent sur la stabilisation du sol autour des points d'abreuvement et d'alimentation. Tous les tests menés avec des produits existants ont été insatisfaisants, c'est ce qui nous a amené à concevoir notre propre système de renforcement et de stabilisation du sol et à déposer un brevet. Les autres produits, Auges en

NUMÉRO SPÉCIAL
« Plein air intégral »

Kit, abris MEGASTAR pour les veaux, Pompe SOLAR-FLOW, abreuvoir antigel sans électricité THERMOLAC B sont arrivés naturellement, d'autres sont à venir. Tous prennent en compte le besoin de productivité des éleveurs en se rapprochant le plus possible du mode de vie naturel des animaux (de l'éthologie appliquée en quelque sorte).

D'autres applications à ce concept sont déjà en cours ou à l'étude : renforcement des entrées de parc pour les laitières, paddock de préparation au vêlage d'été ou pour les génisses... ainsi qu'une application spécifique pour l'élevage des chevaux en groupe, en plein air toute l'année.

Je tiens à remercier l'ensemble des Chercheurs, ingénieurs & techniciens qui cherchent, diffusent, sans parfois réellement percevoir à quel point leur études sont nécessaires à nous industriels pour nous conforter (ou pas) dans nos orientations stratégiques et pour le développement de produits nouveaux. Enfin, au-delà des termes " technicos pompeux " et sans vouloir imposer une modélisation trop stricte, (se référer aux recommandations données sur les notices car vouloir stabiliser 50 m² au milieu d'un marécage, ça ne marche pas !), je fais confiance au bon sens de chacun pour utiliser ces produits à bon escient !

Lionel VISCOVI
Responsable R & D, Marketing
LA BUVETTE



Le point sur les nouveautés

Le STAB : un socle idéal pour les aires de vie plein air des troupeaux bovins ou équins

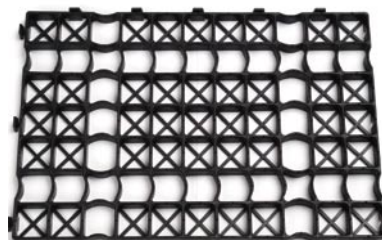
Le STAB renforce la structure du sol sur les lieux de fortes fréquentations par les animaux : abreuvoirs, auges, râteliers. Il est aussi efficace qu'une aire en béton mais présente en plus de nombreux avantages.

Le STAB est constitué de 2 éléments.

La nappe d'accroche dans la partie inférieure. Elle fixe le sol. Elle est composée d'un enchevêtrement de fils de polyéthylène qui lui donnent une structure proche de celle d'une éponge à gratter. Son épaisseur est de 20 mm. Elle est à la fois souple et perméable : elle draine le sol ; et est colonisée par la végétation.



La dalle sur la partie supérieure, très épaisse : (30 mm), elle répartie le poids des animaux sur une plus grande surface. Elle joue le rôle d'armature de protection et assure la rigidité de l'ensemble.



Dimensions	Nappe d'accroche	Grille
Largeur	2 m	0,40 m
Longueur	25 m	0,60 m
Hauteur	20 mm	30 mm
Packaging	Rouleau de 50 m ²	Palette de 50 m ²
Prix HT	6€ m ²	12€ 50 m ²

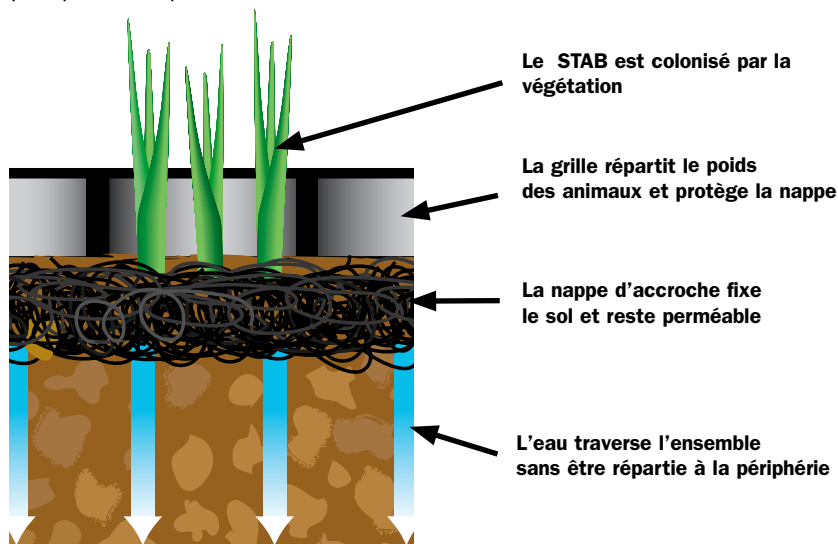
Principes de fonctionnement

Le STAB renforce et améliore les qualités naturelles des sols.

- **La portance** : le poids de l'animal est réparti sur l'ensemble des dalles situées sous les sabots, soit 1 m² au lieu de 180 cm² (4 sabots x 45 cm²).
- **La perméabilité** : le sol n'est plus compacté par les sabots, il reste perméable aussi bien à l'eau des précipitations qu'aux urines et fèces.

- **La filtration** : le pouvoir filtrant du sol et du feutre végétal est conservé grâce à la recolonisation totale ou partielle autour des points de vie.

Une fois en place, l'ensemble reste perméable ce qui évite les ruissellements en périphérie du tapis à la différence d'une dalle en béton.



Recommandations d'emploi

Mettre 10 cm de concassés 10/20 sur le 1^{er} mètre devant les auges, abreuvoirs ... pour favoriser le drainage.

Pour la création d'aires de vie en plein air intégral

Dans les régions à pluviométrie annuelle modérée situées entre 700 mm d'eau et 900 mm et sur des sols déjà porteurs et filtrants, vous pourrez utiliser - STAB - après un éventuel décaissement.

Pour la création d'aires de vie en plein air partiel

Dans les régions à forte pluviométrie : supérieure à 1 000 mm d'eau, le STAB permet de conserver les animaux plus longtemps en pâture à l'automne et de les lâcher plus tôt au printemps.

Il est conseillé de prévoir une surface de tapis de 70 m² pour 10 UGB. Pour éviter de créer des zones concentrant les déjections, on réalisera plusieurs aires de vie plutôt qu'une seule : une pour le fourrage, une pour l'eau...

En plaçant « l'aire de vie fourrage » en lisière d'un chemin d'accès, on pourra mécaniser la distribution depuis ce chemin.

Technique d'élevage

Le plein air intégral : des performances zootechniques comparables

Frédéric Gouzonnat s'est intéressé de très près aux performances technico-économiques des élevages allaitants pratiquant l'élevage en plein air intégral. Il a notamment organisé en 2003 une journée portes ouvertes sur ce thème. Ses conclusions sont formelles, les résultats peuvent être excellents.

« Au regard des résultats de nos deux élevages de référence, on peut affirmer que le plein air intégral bien conduit permet d'obtenir des performances techniques d'un niveau comparable à celle d'un élevage en bâtiment. Les résultats zootechniques sont aussi bons. La reproduction n'est pas affectée ».

Toutefois, Frédéric Gouzonnat souligne quelques points à ne pas négliger. « Il faut le faire dans de bonnes conditions, les animaux doivent avoir une eau de qualité durant toute la période, sans risque de gel, un apport de fourrage de qualité en quantité suffisante. Les abords des abreuvoirs doivent être propres. Les animaux ne doivent pas être confinés dans un espace réduit et donc avoir librement accès à un grand espace ». Lorsque ces conditions sont remplies, les conséquences seraient même favorables. « On rencontre moins de problèmes de maladies ».



Frédéric GOUZONNAT
Ingénieur à l'EDE de la Creuse



Christian MAGE, expert en parasitologie et pathologie à l'Institut de l'élevage.

Le plein air intégral n'augmente pas le parasitisme

Contrairement à l'opinion largement répandue il y a quelques années, le plein air intégral et son corollaire le pâturage hivernal n'ont pas de conséquences dommageables sur la santé des animaux. C'est ce que démontre une étude réalisée durant 3 ans dans 3 régions de France par l'Institut de l'élevage sous la conduite de Christian MAGE.

« Nous avons réalisé ce travail d'expérimentation sous 3 climats assez différents, la zone littorale en Vendée et en Côtes-d'Armor ainsi que sur les plateaux du Limousin à environ 500 m d'altitude. Toutes nos conclusions vont dans le même sens. Il n'y a pas d'aggravation du parasitisme pour les animaux

en pâturage hivernal. À cette époque, il n'y a pas de recyclage des strongles sur les pâtures. Les larves sont assez peu pathogènes en hiver. » Une faible contamination qui concerne aussi la grande douve. « C'est dans les zones humides que les animaux se contaminent. Et en hiver, il s'y rendent peu à la différence

de l'été où ils recherchent la fraîcheur et des repousses plus abondantes ». Pour les jeunes veaux qui naissent l'hiver pourrait se poser le problème des coccidies. « On constate qu'elles sont plutôt moins nombreuses que dans les bâtiments ». En résumé, pour le parasitisme « ça ne pose aucun problème ».

Environnement : « un préjugé favorable »

Il n'existe pas d'études qui permettent de mesurer précisément l'impact du plein air intégral sur l'environnement. Les deux risques portent d'une part sur les rejets localisés de phosphore et de nitrates du fait d'une concentration de déjections, et d'autre part sur la pollution par les germes fécaux. Jacques Capdeville fait le point.

« L'emplacement des aires de vie est déterminant pour les éventuelles conséquences sur l'environnement. Elles ne doivent pas être situées à proximité immédiate d'un cours d'eau. Par ailleurs, on peut penser que la mise en place de deux aires de vie permettrait de réduire fortement les risques environnemen-

taux. Pour ce qui est de la pollution par les germes fécaux, à défaut d'études, on peut cependant penser que la création d'aires stabilisées et végétalisées permet d'améliorer sensiblement la situation et probablement d'éviter des contaminations de cours d'eaux. En ce qui concerne la pollution par les nitra-

tes et les phosphores, trois facteurs entrent en compte : le nombre d'aires de vie dont disposent les animaux. Deux seraient souhaitables. Autre point, la pente sur laquelle est située l'aire de vie. Elle doit être modérée et ne pas déboucher sur un proche cours d'eau. Enfin, la pluviométrie de la région ; des



petites pluies régulières sont beaucoup plus favorables que des pluies intenses et peu fréquentes ».

Une vraie amélioration des conditions de vie des animaux.

Jacques Capdeville est aussi un spé-

cialiste de problèmes du bien-être animal. Il est catégorique « un tapis de stabilisation du sol constitue une vraie amélioration pour les conditions de vie des animaux. Cela doit sensiblement diminuer les risques de boiteries. Sur

le terrain, on voit parfois des choses assez déplorables. Certains animaux sont littéralement prisonniers de la boue et il faut avoir recours à un tracteur pour les libérer ». Pourra-t-on longtemps accepter de telles situations ?

Déjà testé

Le STAB : l'épreuve des centres d'expérimentation INRA de Mirecourt : Un essai concluant

Claude BAZARD, Responsable de l'exploitation dans le centre d'expérimentation de l'INRA de Mirecourt

Le station de Mirecourt a mis en place un tapis de stabilisation LA BUVETTE, le 16 juillet 2001. Ce tapis était destiné à stabiliser les approches d'une auge utilisée par un troupeau de vaches durant la période de pâturage. « Du fait des conditions climatiques de la région et de la densité du cheptel sur ces parcelles, nous avons un sol



À gauche sans protection, à droite avec le tapis LA BUVETTE.



Le sol a été colonisé par la végétation

très dégradé autour de l'abreuvoir ». L'abreuvoir est utilisé par un troupeau de 40 à 50 vaches qui pratiquent le pâturage tournant sur une parcelle de 3 ha. « Nous avons parfois une très grosse pluviométrie. Le 5 mai 2002,

alors que le tapis était installé, nous avons reçu 25 mm d'eau. Ceci nous a permis de vérifier son efficacité ». L'abreuvoir est à cheval sur 2 zones : l'ancienne zone dégradée et la nouvelle, protégée par le tapis. Ceci permet d'observer les différences. « pour l'installation, nous avons décapé le sol, mis une première grille⁽¹⁾, puis une couche de 15 cm à 20 cm de concassé, puis la nappe d'accroche et enfin une grille de protection sur l'ensemble. Nous avons ensuite ressemé sur l'ensemble ». Après 2 ans de fonctionnement pour le pâturage tournant, M. Bazard fait les conclusions suivantes : « on voit très nettement la diffé-

rence entre la zone protégée et la zone non protégée (voir photo). Le tapis est intact. Il ne présente pas de tresses coupées. Les bouses et les apports de terre par les animaux l'ont rendu invisible. Pour une bonne efficacité, je pense qu'il faut faire l'installation méticuleusement en prenant soin de mettre sous le tapis des matériaux durs sur les zones les plus piétinées. Par la suite, il est préférable d'attendre 2 à 3 semaines pour que le tapis prenne bien sa place avant d'ouvrir l'espace aux animaux. En résumé, c'est un produit qui nous a donné satisfaction. Nous aimerions le tester dans des conditions encore plus difficiles ».

Une protection efficace en zone très arrosée Le test à Trévarez (29)

Le centre d'expérimentation de Trévarez dans le Finistère a mis en place en novembre 2001 un tapis de stabilisation dans une pâture destinée à des génisses. Après plus de 2 ans, il est possible de se faire une idée assez précise de ses performances. M. LE MEUR, Directeur du centre, fait le point : « on peut dire que la protection du sol a été efficace bien que nous soyons dans une région très arrosée. »

La surface sur laquelle le tapis de stabilisation a été installée est assez réduite : environ 40 m², sans doute trop petite. Aussi des problèmes persistent sur les bords du tapis. « La zone périphérique est restée boueuse. Nous avons tenté d'y remédier avec un empierrement ». LA BUVETTE conseille

donc aujourd'hui une surface minimum de 5 m² par animal pour éviter cette situation. Pour M. LE MEUR, si ce tapis résout un problème, il ne doit pas être perçu comme la solution à toutes les situations : « l'éleveur qui pense à ce genre d'équipement doit bien réfléchir à son usage, car l'investissement

est assez élevé et il faudra voir sa longévité ». Pour LA BUVETTE l'utilisation idéale du tapis, c'est la création d'aires de vie bien conçues, qui ne nécessitent pas l'installation d'un système de collecte des effluents (à la différence d'une aire bétonnée).

(1) Cette première grille n'est plus considérée comme nécessaire par LA BUVETTE

Numéro spécial plein air

Le STAB : le plein air intégral enfin confortable pour l'éleveur et ses animaux

Même en hiver, un sol confortable à proximité des abreuvoirs et des auges.

Le plein air intégral a de nombreux adeptes chez les éleveurs. Plus de 10 % du cheptel bovin à viande sont élevés dans ces conditions. Toutefois, cette technique d'élevage est souvent vécue par les éleveurs comme un pis aller. En effet, elle impose de mauvaises conditions de travail. Les éleveurs sont contraints durant de longues périodes de soigner leurs animaux dans l'inconfort le plus total. Il leur faut travailler les pieds enfoncés dans 20 cm à 50 cm de boue. La solution que nous proposons permet d'aménager des aires de vie où des lots d'une dizaine

de grands animaux trouvent un espace confortable avec un sol sain et stable. Pour peu que l'éleveur place judicieusement cet espace de vie, il pourra distribuer son fourrage sans même descendre de son tracteur et cela pour un coût au minimum de 4 fois inférieur à celui d'un bâtiment traditionnel. Par ailleurs, les études montrent que les animaux y trouvent aussi largement leur compte. Ils ont alors des conditions de vie en totale adéquation avec les futures normes européennes de bien-être animal. Le niveau de leurs performances est identique à celui sous bâtiment.



La fin de la vie dans la boue.

Confort de l'éleveur, bien être animal, performances techniques et économiques, le STAB La Buvette n'est pas loin d'apporter une petite révolution.



Des situations difficiles pour l'éleveur et ses animaux

L'avis des premiers utilisateurs : Des avantages par rapport au béton



Camille CHOUVY
Éleveur
de Salers à
Monglieu
(Puy-de-dôme)

« Je pratique le plein air intégral et j'ai 40 vaches qui utilisent le tapis quotidiennement. La zone où j'ai installé le tapis il y a deux ans était devenue entièrement boueuse. J'ai installé le tapis en été après avoir nivelé le sol. C'est la meilleure saison pour le faire.

L'hiver, le tapis présente certains avantages par rapport au béton. C'est plus souple sous le pied des animaux et ils ne glissent pas quand le sol est gelé. C'est un risque d'accident en moins. C'est aussi plus facile à poser ».

« Depuis 3 ans, il n'a pas bougé »

« J'utilise le tapis de stabilisation pour les mères qui vêlent en août et septembre. Il m'a beaucoup simplifié la tâche : j'avais une auge au milieu d'un pré, mais tout autour de celle-ci malgré un terrain sain, les animaux en piétinant tout l'hiver à la même place, l'eau stagne. Cela fini par faire de la boue puis à se creuser. J'ai installé le tapis devant un cornadis, le long d'un

chemin, il y a 3 ans et depuis cela n'a pas bougé. Il m'a permis de travailler plus confortablement. Avant j'avais à ouvrir et fermer la barrière, aller jusqu'à l'auge en dégradant le pré avec le tracteur... avec une perte de temps importante. Maintenant avec le tapis de stabilisation les animaux ne sont plus dans la boue pour se nourrir et le travail est simplifié pour moi. »



Jean-Philippe NIVOST
Éleveur à St-Firmin (Saône et Loire)
Naisseur engraisseur Charolais
(110 vaches allaitantes)

La Buvette : Une gamme complète pour le plein air intégral



Aquamat II VA



Auge



Thermolac



Pompe solaire

Une nouvelle technique

Une nouvelle technico-commerciale dans l'ouest et le nord de la France



Agnès DENIS est jeune et nouvelle technico-commerciale La Buvette pour la zone ouest : Normandie, Pays de la Loire et Nord de la France.

Sa mission comme celle de tous les technico-commerciaux La Buvette : le

contact et l'information des éleveurs, des techniciens spécialisés dans l'équipement d'élevage sans oublier les relations avec les distributeurs de produits LA BUVETTE. Âgée de 24 ans, originaire de Loire-Atlantique, elle fait ses premières armes professionnelles dans notre entreprise après avoir acquis de solides compétences en

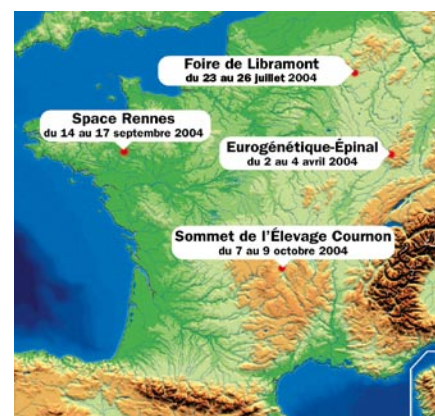
élevage (BTS productions animales) et techniques commerciales (Ecole TECOMAH). « J'ai postulé à ce poste, car je tenais absolument à avoir une vraie expérience de terrain en début de carrière ».

Ceux qui l'ont rencontrée, ont déjà pu constater son dynamisme, son enthousiasme et son sens du contact.

LA BUVETTE dans les foires et salons 2004

En 2004, LA BUVETTE est présente sur 4 salons en France ainsi que sur Agribex et Libramont en Belgique et Eurotier à Hanovre.

Nous vous invitons à venir nous voir (billet d'entrée sur demande).



Vos interlocuteurs en région



Serge RENARD
Tél. 02 43 81 22 58
Portable 06 08 26 94 05



Agnès DENIS
Portable 06 75 35 90 93



Didier CORNIQUET
Tél. 03 24 41 77 92
Portable 06 80 46 30 88



François PRADES
Tél. 03 88 36 92 08
Portable 06 07 13 49 32



Pascal LEBLAY
Tél. 02 97 32 92 19
Portable 06 80 84 81 55



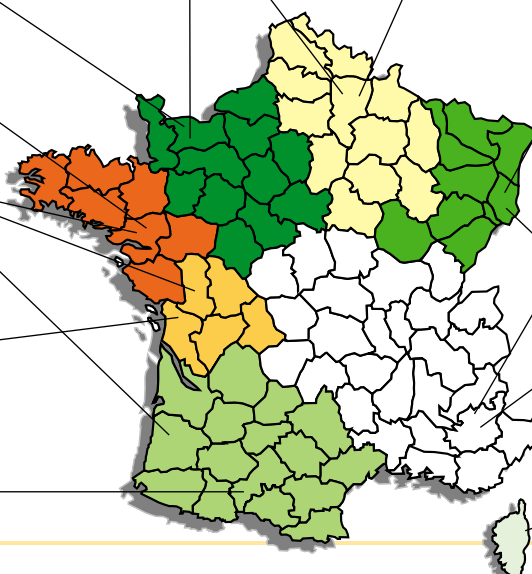
Laurent LEBRETON
Tél./Fax 02 97 74 66 25



François GUIGUEN
Tél. 05 45 38 13 27
Portable 06 81 46 32 82



Patrice LEBLOND
Tél. 05 61 74 45 69
Portable 06 14 35 03 24



René BERTHELOT
Tél. 04 70 97 97 22
Portable 06 81 28 04 13



Sébastien MARC
Portable 06 81 53 26 44



Roger Bove
Tél. 04 95 37 17 21
Portable 06 13 71 33 64

LA BUVETTE
www.labuvette.com



Rue Maurice Périn Z.I. de Tournes
08013 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX

Tél. : 03 24 52 37 20
Fax : 03 24 52 37 24